

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Inscription au Bafa et au BAFD

Accéder au Service en ligne

Ce téléservice existe en version mobile et en version ordinateur.

Il permet de s'inscrire à un cursus de formation d'animateur et de directeur d'accueils collectifs de mineurs.

Il permet aussi de renouveler sa qualification.

Ce téléservice n'est pas réservé aux jeunes, bien qu'il soit hébergé sur le site jeunes.gouv.fr.

Vous devez cliquer sur le bouton "S'INSCRIRE" pour créer votre compte en ligne.

Sélectionnez le diplôme que vous souhaitez passer (par exemple, Bafa, Bafa qualification complémentaire, BAFD).

Précisez les informations demandées pour créer votre compte (email, civilité, nom de famille, prénom, date et lieu de naissance, etc.).

Toutes ces informations sont obligatoires.

Votre adresse mail devient votre identifiant.

Vous devez choisir un mot de passe.

À noter

Depuis la page d'inscription, vous pouvez accéder directement à la liste des organismes de formation et à la liste des sessions de formation.

- Bafa et BAFD

